



Bulletin municipal

Mairie de Javerlhac et la Chapelle Saint Robert



DANS CE NUMÉRO N°19 :

* LE MOT DU MAIRE	P. 1
* PRÉSENTATION DU CONSEIL	P. 2
* TRAVAUX DU BOURG	P. 3
* LA VIE ASSOCIATIVE	P. 4
* INFORMATIONS DIVERSES	P. 4



De gauche à droite : PRECHOUX Paul, SOURDET Josiane, DUPOUX Christian, DOMINGUES Sophie, MOREAU Vincent, GERVAIS Gwladys, RADEUIL Dominique, PAGES Didier, BABIN Sylvie, MARTEL Brigitte, VERLAINE Jérôme, MICHALAK Christian, GOURINCHAS Laure, CHARPENTIER Thibault, CARON Didier



Chers Chapelauds et Javerlhacois,

Je souhaite saluer tous les électeurs qui ont participé au vote pour l'élection municipale, ainsi que toutes les personnes qui se sont investies dans cette élection. La participation exceptionnelle, avec 83 % de votants, témoigne de l'engagement des habitants envers la vie démocratique de notre commune.

Votre nouveau conseil municipal est installé. Nous poursuivrons notre travail en respectant toutes les sensibilités et en mettant l'accent sur le service de notre commune et de tous ses habitants.

C'est avec beaucoup d'humilité que je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée et qui vient en prolongement des actions engagées en tant que 1er Adjoint lors du précédent mandat.

M. PAGES Didier, Maire



Chers Javerlhacois , chères Javerlhacoises,

Il était temps de changer l'immuable, c'est le message démocratique que nous ont envoyé les électeurs.

Fort de ce message, mon élection à la tête de la communauté de communes, comme notre élection à la commune, est le fruit d'un travail d'équipe. Une équipe qui veut que les choses changent vraiment.

Si pour Javerlhac et la Chapelle Saint Robert, nous avons fait de la non augmentation de la fiscalité une priorité, c'est aussi le cas pour la communauté de communes.

Nos administrés n'en peuvent plus des taxes multiples et de leur augmentation : il est bon que chaque euro soit désormais justifié.

Je propose une gestion raisonnable et raisonnée : ce qui est bon pour la population et le bien commun, et rien d'autre. Nous allons donc étudier la dépense.

Mais nous avons aussi d'autres priorités : la démographie qui ne cesse de baisser. Il faut par conséquent que des familles avec des enfants puissent s'installer et construire leur maison, il faut que les entreprises et les artisans puissent s'agrandir, lorsque nécessaire, sans être confrontés à des difficultés multiples.

Il faut que ce territoire en perte démographique puisse inverser la tendance et avoir des perspectives.

C'est ce à quoi la nouvelle équipe de la communauté de communes va s'employer, en ayant pour objectif l'avenir des citoyens du Périgord Nontronnais.

Christian MICHALAK 1er Adjoint et Président de la Communauté de Commune du Périgord Nontronnais

PRÉSENTATION DU CONSEIL

1er adjoint	M. MICHALAK Christian	Administration générale, urbanisme Bornage, Suivi des enquêtes publiques
2eme adjointe	MME. RADEUIL Dominique	Travaux publics et entretien espaces verts, Voirie communale, Bâtiments communaux
3eme adjoint	M. MOREAU Vincent	Vie économique et associative culture, jeunesse et sport. École, vie scolaire et restauration scolaire
4eme adjointe	MME. BABIN Sylvie	Finances et budget
conseillère déléguée	MME. DOMINGUES Sophie	Environnement
conseiller délégué	M. PRECHOUX Paul	École et restauration scolaire
conseillère déléguée	MME. SOURDET Josiane	Finances et budget
conseiller délégué	M. DUPOUX Christian	Travaux
conseillère déléguée	MME. GERVAIS Gwladys	Communication
Conseillers municipaux	M. VERLAINE Jérôme MME. MARTEL Brigitte M. CARON Didier MME. GOURINCHAS Laure M. CHARPENTIER Thibault	Participation à l'ensemble des délibérations Participation aux diverses commissions

TRAVAUX DU BOURG



Route Départementale

Les travaux de la phase 2 du centre-bourg se poursuivront jusqu'au mois de juin. Ces travaux concernent la Route Départementale ainsi que la rue Marc Borderon.

Ce chantier se déroule en demi-chaussée. Une signalisation appropriée est mise en place, notamment par l'installation d'un feu tricolore de chantier. En cas de fermeture totale de la voie, une déviation sera mise en place.

Il est important de noter que l'accès aux commerces est toujours possible. Il est conseillé de stationner en dehors des zones de chantier et de marcher quelques mètres jusqu'aux commerces, en particulier pour la boulangerie Meillat et le Carrefour Express.

Ces travaux sont indispensables pour assurer la sécurité et embellir le centre-bourg de notre commune.

Une partie importante du coût concerne l'aménagement de la Route Départementale RD75.

Le montant des travaux d'aménagement pour la phase 2 est de 255 457 € TTC

Les subventions attendues :

- Département de la Dordogne : 17 500 €
- État (DETR) : environ 85 152 €
- Communauté de Communes Périgord Nontronnais (CCPN) : environ 66 200 €
- Remboursement FC TVA : environ 47 026 €
- Commune : reste à charge environ 66 950 €



rue Marc Borderon

Le Plan Communal de Sauvegarde

Pour faire face aux catastrophes et aux sinistres majeurs : risque d'incendie des bois et forêts, inondation, tempête, crue, forte chute de neige, pluies torrentielles, canicule, accident grave de la circulation routière...

Notre commune doit disposer d'une organisation de gestion de crise et de mobilisation des moyens présents sur le territoire communal. Cette organisation est formalisée sous la forme d'une trame « Le Plan Communal de Sauvegarde » .

Les mesures prévues dans ce plan ont pour objet :

- l'alerte et l'information
- la protection et le soutien de la population présente sur le territoire communal lors de l'événement
- de compléter les actions des services de secours et d'organiser les actions de solidarité communale

Nous recherchons des bénévoles qui acceptent de s'inscrire dans notre plan. Le but étant d'aider la commune en cas de nécessité (urgence ou crise). L'importance du vivier de bénévoles dans le fonctionnement de ce plan est essentielle.

Si vous souhaitez être bénévole, vos coordonnées seront inscrites dans notre annuaire opérationnel. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire joint à remettre en mairie. Les bénévoles doivent être majeurs.

LA VIE ASSOCIATIVE

Association le Rendez-vous

Voilà bientôt un an que l'association "**Le rendez-vous**" est lancée dans l'offre d'un service de transport solidaire dont peuvent bénéficier les habitants de sept communes autour de Javerlhac et la Chapelle Saint Robert. Actuellement les bénévoles réalisent 10 à 15 transports par mois.

Les demandes progressent de mois en mois, ce qui démontre la réalité du besoin, mais sa pérennité est encore fragile par l'insuffisance du nombre de bénévoles engagés, autant comme conducteurs(-trices) que pour assurer les permanences téléphoniques.

La permanence téléphonique se fait depuis chez soi par tranche de deux heures, les conduites peuvent se limiter à un nombre mensuel et dans des périodes choisies.

N'hésitez pas à rejoindre l'association.

Contact : du Lundi au Vendredi entre 11h et 13h au 05 25 23 07 75

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous rappelons l'interdiction de brûlage à l'air de déchets verts d'avril à septembre, pendant cette période vous pouvez vous rendre au site de propreté à Javerlhac et la Chapelle Saint Robert qui se situe route de Mareuil.

Horaires d'ouverture du site de propreté de 10h à 12h :

✂-----

9 MAI	23 MAI	6 JUIN	20 JUIN
4 JUILLET	18 JUILLET	1 AOÛT	29 AOÛT
12 SEPTEMBRE	26 SEPTEMBRE	10 OCTOBRE	24 OCTOBRE
7 NOVEMBRE	21 NOVEMBRE	5 DECEMBRE	19 DECEMBRE

-----✂

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale

MAIRIE

Du Lundi au Jeudi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Vendredi : 8h30 - 12h30 / après-midi : fermée au public

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du lundi au vendredi
de 9h00 À 12h00

Tél : 05.53.56.30.18

Courriel : mairie-javerlhac-lachapelle@orange.fr

www.javerlhac-et-la-chapelle-saint-robert.fr